

ENTRETIEN AVEC PATRICE ANATO

Député de Seine-Saint-Denis



Patrice Anato est également intervenu lors de notre conférence en ligne sur le thème du nouveau partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique.

QUEL BILAN TIRER DE L'ACCORD DE COTONOU ?

Vingt après sa signature, l'Accord de Cotonou a un bilan mitigé. Un diplomate français avait eu une phrase qui le résume bien « Tout est présent dans cet accord, même si tout n'a pas été appliqué avec le même succès ». Il est indéniable que cet accord, signé le 23 juin 2000, a posé les jalons d'une nouvelle relation entre les Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) — et notamment l'Afrique — et l'Union européenne (UE). En effet, il apporte des nouveautés à la politique privilégiée au siècle dernier par l'Union européenne du Traité de Yaoundé, de la fin des indépendances aux accords de Lomé. Cette séparation du volet développement et du volet commerce et le renforcement de la conditionnalité des aides en y incluant le respect du droit du travail sont à mettre au crédit de l'Accord de Cotonou. Toutefois, cet accord qui aurait dû renforcer les relations commerciales entre l'UE et les pays africains n'a pas eu tous les effets économiques escomptés. Si l'Union reste le premier partenaire économique de l'Afrique, la part des échanges entre les deux "continents" n'a cessé de décroître. De 2012 à 2016, par exemple, les importations de l'Union européenne vers l'Afrique ont chuté de 11 % et les exportations de 1 %. De nombreux pays africains ont critiqué cet accord. Ainsi, l'un des outils-phares de l'accord de Cotonou : les accords de partenariats économiques (APE) sont régulièrement sous le feu des critiques de nombreux pays africains qui considèrent qu'ils entravent l'intégration africaine en la fragmentant. Le Nigéria, l'un des pays les plus importants du continent, en est l'un des farouches opposants et refuse de les signer, car ces APE se feraient à leur détriment en ouvrant leur marché à la concurrence européenne. Un bilan contrasté donc, mais qui offre, alors qu'il arrive à sa fin, une chance inouïe à l'Union européenne de faire son introspection et de corriger le tir pour parvenir à la relation gagnant-gagnant que de nombreux leaders économiques, politiques et sociaux des deux rives appellent de leurs vœux.

POURQUOI EST-IL IMPORTANT QUE L'UNION EUROPÉENNE ENVISAGE UNE NOUVELLE STRATÉGIE AVEC L'AFRIQUE ?

L'Accord de Cotonou a apporté un premier changement de paradigme dans la relation entre l'Union européenne et les pays africains, mais ses ferments idéologiques restent foncièrement ceux du siècle dernier et de la sortie des indépendances. Or, ce cadre n'est plus adapté à une Union de 27 États membres, avec notamment les États d'Europe de l'Est qui n'entretiennent pas le même rapport historique avec l'Afrique que les États membres fondateurs. De plus, avec le Brexit, c'est toute une partie des États africains du Commonwealth avec lesquels il faut réfléchir à une relation nouvelle dont le pivot central ne serait plus le Royaume-Uni. Une autre remarque importante, c'est que les enjeux nouveaux du XXI^{ème} siècle (lutte contre le réchauffement climatique, lutte contre le terrorisme, développement des nouveaux échanges commerciaux, les défis liés à l'agenda 2030 et le respect des objectifs du développement durable, ou encore les flux migratoires) obligent à repenser les outils traditionnels de la coopération

UE-Afrique. Les deux "blocs" ne s'y trompent pas eux-mêmes. En novembre 2017, lors du cinquième sommet entre l'Union européenne et l'Afrique à Abidjan, l'enjeu principal était justement la refonte des relations avec des priorités communes dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la paix, de la sécurité, de la gouvernance, de l'investissement, de la croissance économique, de la migration et de la mobilité. Enfin, la nouvelle stratégie doit être cohérente pour coordonner dans un même objectif, l'ensemble des initiatives qu'elle développe. C'était le cas notamment dans l'Alliance Afrique-Europe, stratégie économique lancée en 2018 par Jean-Claude Juncker. La communication du 9 mars 2020 intitulée "Vers une stratégie globale avec l'Afrique" présentée par Josep Borell, chef de la diplomatie européenne et Jutta Urpilainen, commissaire chargée des partenariats internationaux reprend largement les objectifs et la vision de l'Alliance.

L'UNION EUROPÉENNE PEUT-ELLE CONSERVER SA PLACE DE PREMIER PARTENAIRE D'AFRIQUE FACE À LA CONCURRENCE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DE LA CHINE ?

L'Union européenne continue de rester le premier partenaire économique de l'Afrique. Toutefois, face à la concurrence de la Chine et d'autres États tels que les États-Unis et la Turquie, il lui est primordial de revoir sa relation avec les États africains. L'UE a des atouts non négligeables, notamment en vertu des règles juridiques et éthiques auxquelles leurs entreprises sont tenues de s'astreindre. Le rapport de forces entre l'Afrique et l'Union ne va cesser de s'amplifier. En 2021, on comptera 4,5 milliards d'Africains pour 466 millions d'Européens. Pour que l'UE soit en mesure de conserver son avantage concurrentiel qu'elle perd chaque jour un peu plus contre le mastodonte économique et financier qu'est la Chine, elle doit parvenir à répondre à la fois aux enjeux qui vont concerner le continent africain afin de s'y positionner au mieux, mais également aux enjeux communs qui vont concerner les deux continents et dont la non-résolution conduit à des incompréhensions. L'Union européenne est une puissance, mais c'est en se challengeant qu'elle peut conserver sa place de partenaire. Si elle ne le fait pas, elle ne perdra pas seulement sa première place face à la Chine, mais face à tous les États et organisations qui auront un plus grand dynamisme dans leurs relations avec l'Afrique.

EST-IL ENVISAGEABLE DE PASSER OUTRE L'HISTOIRE TUMULTUEUSE QUI LIE LES DEUX CONTINENTS POUR ÉTABLIR CE PARTENARIAT RENOUVELÉ FONDÉ SUR DES VALEURS DÉMOCRATIQUES COMMUNES ?

Les relations entre les pays africains et l'UE ne datent pas d'hier. Elles sont le fruit d'un récit de plusieurs centaines d'années reposant sur un passé colonial, des liens économiques et politiques forts, des échanges culturels et commerciaux forts et des organisations de coopération internationale communes comme l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Pour passer outre l'histoire tumultueuse entre les deux continents, il faut regarder l'Histoire en face, car elle est tourmentée et douloureuse, mais aussi ne pas faire l'impasse sur la coopération et la solidarité qui existent. L'échelle supranationale est l'échelon le plus pertinent pour aller dans ce débat de continent à continent qui instaure les premières bases d'une relation d'égal à égal, précurseur de celle d'un partenariat gagnant-gagnant. En effet, le passé entre la France et la Côte d'Ivoire n'est pas tout à fait le même que celui entre l'Union européenne et la Côte d'Ivoire. Il existe même et il faut le souligner des relations fortes entre pays ex-satellites de l'URSS aujourd'hui dans l'UE ou pays africains. C'est surtout le respect des valeurs communes, le respect mutuel et la prospérité commune des deux espaces qui permettront d'établir un partenariat renouvelé, à mille lieues du cliché d'une Europe qui se repait aux dépens d'une Afrique exsangue.